



CONDITIONS REQUISES POUR ETRE CANDIDAT AU NIVEAU NATIONAL

Pour être candidat, il faut :

- 1. Être électeur dans la branche d'activité concernée ;**
- 2. Être âgé d'au moins vingt-cinq (25) ans à la date de convocation des élections ;**
- 3. Exercer ou représenter une entité qui exerce sur le territoire depuis au moins trois (03) ans**

Accomplis ;

- 4. Être à jour des obligations fiscales ;**
- 5. Être à jour des obligations sociales ;**
- 6. Ne pas faire l'objet d'une condamnation à une peine d'emprisonnement ou criminelle devenue définitive**